

1. Conditions d'utilisation

1.1 Les conditions d'utilisation suivantes s'appliquent à l'utilisation du logiciel détaillé ci-après ainsi qu'aux mises à jour associées mis à la disposition des utilisateurs par ARBURG GmbH + Co KG, Arthur-Hehl-Strasse, 72290 Lossburg, Allemagne (« ARBURG ») et, le cas échéant, par la société affiliée locale (filiale).

1.2 Ces conditions d'utilisation ne s'appliquent qu'aux entreprises et personnes morales de droit public ainsi qu'à un fonds spécial de droit public. Elles ne s'appliquent pas aux consommateurs.

1.3 L'objet de ces conditions d'utilisation est la mise à disposition du logiciel Système d'ordinateur pilote ARBURG, ci-après dénommé « Logiciel ALS » ou « Logiciel » ou des mises à jour associées, selon la prestation à laquelle l'utilisateur a recours, par ARBURG, en qualité de fournisseur à l'utilisateur.

1.4 Ces conditions d'utilisation comprennent, outre les conditions de livraison, les autres éléments suivants :

- Cahier des charges, comprenant l'offre et la confirmation de commande qui définissent les caractéristiques de consigne du système ALS ou de la mise à jour
- Répertoire des spécifications avec définition des exigences du système requises par l'utilisateur pour l'installation et le fonctionnement ainsi qu'un répertoire des obligations avec définition du comportement à adopter par l'utilisateur après installation du logiciel ALS ou de la mise à jour dans son propre intérêt et pour le maintien des droits de garantie.

1.5 Les conditions contraires de l'utilisateur non répertoriées dans les présentes conditions d'utilisation ne sont pas reconnues, même si ARBURG procède sans réserve à des livraisons ou des prestations destinées à l'utilisateur en ayant connaissance de telles conditions.

1.6 Les descriptions de produits, les représentations, les programmes de test, etc. sont des descriptions de prestations, en aucun cas des garanties. Les divergences commerciales courantes sont autorisées dans la mesure où l'objectif prévu contractuellement n'est pas affecté de manière notable.

2. Étendue des prestations, concession de droits

2.1 L'utilisateur reçoit le logiciel ou la mise à jour comprenant le programme en conformité avec l'accord stipulé dans le cahier des charges (point 1.4) eu égard à l'utilisation professionnelle jusqu'à résiliation selon le point 8.2. Le logiciel ou la mise à jour ne sera mis à la disposition de l'utilisateur que si les présentes conditions d'utilisation sont acceptées dans le cadre du téléchargement.

2.2 La livraison du logiciel ou de la mise à jour se produit sans la transmission du code source correspondant.

2.3 Le logiciel (mode d'emploi et guide du programme) ou la mise à jour est soumis à des droits d'auteur. Les droits d'auteur, les droits liés au brevet et à la marque, tous les autres droits de protection contre la reproduction illicite du logiciel ou de la mise à jour ainsi que les autres objets qu'ARBURG cède ou rend accessibles à l'utilisateur dans le cadre de l'initiation et de l'exécution de la collaboration reviennent exclusivement à ARBURG dans les relations entre les parties. Si des droits reviennent à des tiers, ARBURG dispose des droits d'exploitation correspondants.

2.4 Dans le cadre des présentes conditions d'utilisation, ARBURG accorde à l'utilisateur un droit de jouissance (point 8.2) simple, illimité dans l'espace, limité dans le temps et révoquant du logiciel ou de la mise à jour. Le droit d'utilisation comprend l'enregistrement (copie) complet ou partiel du logiciel ALS ou de la mise à jour et des bases de données dans les unités de traitement des données, notamment dans

les bases de données, les réseaux, l'Intranet et les unités informatiques individuelles de l'utilisateur, l'exécution des programmes ainsi que le traitement des bases de données, dans la mesure où l'utilisation convenue le requiert.

2.5 L'utilisateur est habilité à procéder à des copies de sauvegarde de programmes pour garantir un fonctionnement sécurisé. Les copies de sauvegarde doivent être conservées en lieu sûr et, si techniquement possible, porter la mention des droits d'auteur du support original des données. Toute occultation, modification ou suppression des mentions de droits d'auteur est interdite. Éliminer ou détruire toute copie devenue obsolète. Le mode d'emploi et les documents remis par ARBURG peuvent être copiés à des fins d'usage interne à l'entreprise.

2.6 L'utilisateur peut exclusivement décompiler les informations d'interface du logiciel ou de la mise à jour dans les limites du § 69e UrhG (loi allemande sur les droits d'auteur), uniquement après avoir informé ARBURG par voie écrite de son projet et lui avoir demandé de lui fournir les informations nécessaires dans un délai d'au moins deux semaines. L'obligation de confidentialité prévue au point 8 des présentes conditions d'utilisation s'applique à toutes les connaissances et informations obtenues par l'utilisateur relatives au logiciel ou à la mise à jour dans le cadre de la décompilation. Avant toute intervention d'un tiers, l'utilisateur est tenu de remettre à ARBURG une déclaration écrite du tiers signifiant son engagement à respecter la confidentialité.

2.7 Le droit d'octroyer des sous-licences est exclu ; en outre, tous les autres actes d'exploitation, notamment la location, le prêt et la diffusion sous forme tangible ou intangible, ainsi que l'utilisation du logiciel ou de la mise à jour par ou pour des tiers sans l'accord écrit d'ARBURG, y compris la revente, ne sont pas autorisés. Dans ce cadre, la portée du § 69c point 3 de la loi allemande sur les droits d'auteur reste inchangée.

3. Transmission et installation

3.1 Sauf accord contraire entre les parties, le logiciel ALS ou la mise à jour est transmis par voie électronique (mise à disposition au téléchargement).

3.2 L'utilisateur s'engage à mettre à disposition l'environnement système conforme aux exigences d'ARBURG (cf. point 1.4 Répertoire des spécifications).

3.3 Le logiciel ALS ou la mise à jour est installé par ARBURG via un accès à distance (« Remote ») sauf accord contraire entre les parties. L'installation du logiciel ALS ou de la mise à jour est une simple obligation de prestation accessoire aux présentes conditions d'utilisation.

3.4 À la demande de l'une des parties, un procès-verbal de réception est établi à la fin de l'installation du logiciel ALS ou de la mise à jour.

3.5 Dans le respect de ses obligations, l'utilisateur est tenu de prévenir un endommagement du logiciel ALS et de la mise à jour après l'installation du logiciel ALS ou de la mise à jour conformément à la section Répertoire des spécifications (point 1.4).

4. Obligations de collaboration

4.1 Si l'utilisateur a sollicité des prestations de programmation individuelles, il est tenu d'établir pour ARBURG le profil des exigences requises pour la programmation. En outre, l'utilisateur s'engage à assister ARBURG dans le traitement des solutions spécifiques. Il s'engage notamment à déterminer les besoins internes, à mettre à disposition des documents, à communiquer sur le savoir-faire de l'entreprise et, si nécessaire, à faciliter l'accès aux locaux de l'entreprise.

4.2 L'utilisateur s'engage à sauvegarder régulièrement et sous sa propre responsabilité sa base de données avec toute la diligence d'un commer-

çant responsable. Les sauvegardes de données doivent être stockées de sorte à pouvoir les restaurer à tout moment. ARBURG décline toute responsabilité en cas de dommages liés à une sauvegarde de données défaillante.

5. Rémunération

5.1 La mise à disposition du logiciel ALS ou de la mise à jour à l'utilisateur donne lieu à une rémunération stipulée dans le cahier des charges (point 1.4).

5.2 Sauf disposition contraire expresse, tous les montants mentionnés dans le cahier des charges sont des montants nets hors taxes. Les factures sont payables sans déduction dans les 14 jours suivant la date de facturation.

6. Garantie

6.1 ARBURG garantit la qualité convenue (conformément au point 6.4) et une utilisation du logiciel ALS ou de la mise à jour par le client qui n'enfreint pas les droits de tiers. La garantie des vices ne s'applique pas aux défauts résultant de l'utilisation du logiciel ou de la mise à jour dans un environnement matériel et/ou logiciel qui ne répond pas aux exigences mentionnées dans le répertoire des spécifications (point 1.4), en cas de non-respect des obligations (point 1.4) ou de changements et modifications que l'utilisateur apporterait au logiciel ou à la mise à jour sans autorisation en vertu de la loi, des présentes conditions d'utilisation ou d'un accord écrit préalable d'ARBURG.

6.2 Si l'objet de la livraison présente un défaut, l'utilisateur peut exercer son droit à réparation. ARBURG détermine s'il sera procédé à l'élimination du défaut (réparation), à la livraison d'un objet exempt de défaut (livraison de remplacement) ou à une nouvelle fabrication. En cas de défaut du logiciel, au moins trois (3) tentatives de réparation devront être acceptées. Dans le cadre de la livraison de remplacement, l'utilisateur devra consentir, le cas échéant, à la remise d'une version plus récente ou plus ancienne du logiciel ou de la mise à jour sauf si les inconvénients qui en résultent sont jugés inacceptables. En cas de vices juridiques, ARBURG soumettra au choix de l'utilisateur une possibilité juridiquement irréprochable d'utilisation du logiciel ou de la mise à jour ou modifiera celui-ci de sorte à prévenir toute infraction aux droits de tiers. ARBURG est habilitée à remédier à d'éventuels défauts par le biais d'une maintenance à distance. Si ARBURG n'est pas disposée ou en mesure de procéder à la réparation, à la livraison de remplacement ou à la nouvelle fabrication, si celle-ci est retardée au-delà de délais raisonnables pour des raisons imputables à ARBURG, ou si la réparation, la livraison de remplacement ou la nouvelle fabrication échoue d'une autre manière, l'utilisateur est en droit, si d'autres tentatives d'exécution corrective ne sont pas acceptables selon ses critères, de choisir entre le remboursement de la rémunération impliquant une non-utilisation du logiciel ou de la mise à jour ou une réduction de la rémunération. En cas de défaut mineur, l'utilisateur peut réclamer le remboursement de la rémunération uniquement si ARBURG y consent.

6.3 La qualité convenue ou l'utilisation prévue par le contrat est déterminante pour l'évaluation du caractère défectueux du logiciel ou de la mise à jour ; en l'absence d'accord, l'évaluation se fonde sur le caractère habituel de l'utilisation. Il répond au critère de compatibilité fonctionnelle et offre la qualité classique des logiciels ou des mises à jour de ce type ; néanmoins, il n'est pas exempt d'erreurs.

6.4 Les réclamations pour défauts doivent être présentées dans un délai maximum de 12 mois. En cas d'installation du logiciel ou de la mise à jour par ARBURG, le délai de garantie commence au terme de l'installa-

tion, sinon à la remise du logiciel ou la mise à jour à l'utilisateur.

6.5 En cas de dommages liés au caractère défectueux de l'objet de la livraison ou de dommages consécutifs au défaut, la responsabilité d'ARBURG n'est engagée que dans les limites mentionnées au point 7.

7. Clause de non-responsabilité

7.1 ARBURG est responsable conformément aux dispositions de la loi sur la responsabilité du fait des produits défectueux ainsi qu'en cas d'incapacité et d'impossibilité dont il doit répondre. En outre, ARBURG est responsable des dommages conformément aux dispositions légales en cas d'intention, de négligence grave, de prise en charge d'une garantie et en cas d'atteinte fautive à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé dont ARBURG est responsable. Si par ailleurs ARBURG enfreint une obligation contractuelle essentielle (dite obligation cardinale) par simple négligence, c'est-à-dire une obligation dont le respect permet en premier lieu la bonne exécution des conditions d'utilisation et sur le respect de laquelle l'utilisateur peut régulièrement compter, l'obligation de réparation d'ARBURG est limitée au dommage prévisible et typique. Dans tous les autres cas de responsabilité, les demandes de dommages et intérêts pour violation d'une obligation découlant de l'obligation contractuelle ainsi que pour des actes illicites sont exclues, de sorte qu'ARBURG n'est pas responsable de ces dommages, de la perte de profits ou d'autres pertes financières de l'utilisateur.

7.2 Dans la mesure où la responsabilité d'ARBURG est exclue ou limitée en raison des dispositions précitées, cela s'applique également à la responsabilité personnelle des employés, travailleurs, collaborateurs, représentants et personnes auxiliaires d'ARBURG.

8. Durée et résiliation

8.1 Les conditions d'utilisation sont valables pour une période illimitée.

8.2 La durée minimale des éléments du logiciel ALS désignés dans le cahier des charges comme « modèle abonnement » est d'un an et se prolonge automatiquement d'une année supplémentaire en l'absence d'une résiliation effectuée avec un préavis de 3 mois avant la fin de l'année de validité. Cela s'applique également si une autre durée minimale a été accordée.

8.3 Le droit à la résiliation extraordinaire n'est pas affecté.

8.4 Si un utilisateur a résilié l'utilisation du logiciel ou de la mise à jour, il est tenu de renoncer à utiliser le logiciel ou la mise à jour correspondante, sauf si ARBURG a autorisé l'utilisation au-delà de la date de résiliation ou si la loi le stipule autrement.

9. Confidentialité

9.1 Les deux parties s'engagent mutuellement à ne pas divulguer à des tiers le savoir-faire, les secrets d'affaires et tout savoir-faire non de notoriété publique dont elles prennent connaissance dans le cadre de l'exécution des présentes conditions d'utilisation ainsi qu'à imposer à leurs collaborateurs le respect de cette obligation.

9.2 Cette obligation de confidentialité reste en vigueur pendant une période de deux ans à compter de la date de résiliation des conditions d'utilisation.

10. Utilisation et protection des données

10.1 ARBURG et la société affiliée locale (filiale) – si existante – sont autorisées à stocker, utiliser, traiter et exploiter toutes les informations générées par l'utilisateur dans le cadre de l'utilisation du logiciel ou de la mise à jour qui ne sont pas des données à caractère personnel, liées

à l'entreprise ou confidentielles, au-delà de l'objet du contrat, à toutes fins, notamment à des fins statistiques, analytiques et internes.

10.2 Si ARBURG est mandatée par l'utilisateur pour des prestations d'assistance, ARBURG a accès à ses données client susceptibles (exceptionnellement) de contenir des données à caractère personnel. Le traitement de ces données à caractère personnel a lieu dans le cadre de l'exécution du contrat par le biais des prestations d'assistance. Les prestations d'assistance s'exécutent exclusivement sur demande de l'utilisateur.

10.3 Si les données à caractère personnel sont traitées dans le cadre de prestations d'assistance, ce traitement est conforme aux dispositions de la législation sur la protection des données, notamment le RGPD (DSGVO) et la loi fédérale sur la protection des données (BDSG). Pour en savoir plus sur les droits des utilisateurs liés au traitement des données à caractère personnel, se reporter à la déclaration générale de confidentialité d'ARBURG, qui peut être consultée, enregistrée et imprimée sous <https://www.arburg.com/de/datenschutz/>.

11. Dispositions finales

11.1 Les présentes conditions d'utilisation sont disponibles en plusieurs langues. En cas de contradiction entre la version en langue allemande et une version dans une autre langue, seule la version en langue allemande fait foi.

11.2 Toute modification ou précision apportée aux présentes conditions d'utilisation requiert impérativement la forme écrite pour entrer en vigueur. Il en est de même pour l'exigence de la forme écrite.

11.3 Les présentes conditions d'utilisation et toutes les circonstances qui en découlent sont régies par le droit de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).

11.4 Le tribunal compétent pour tous les droits et obligations des parties découlant de ces conditions d'utilisation est 72290 Lossburg (République fédérale d'Allemagne). Néanmoins, ARBURG est également habilitée à intenter une action en justice contre l'utilisateur auprès de la juridiction générale de ce dernier.

11.5 La nullité de certaines dispositions des présentes conditions d'utilisation n'affecte pas la validité des autres dispositions. Dans ce cas, les parties s'engagent à s'entendre sur des dispositions efficaces qui se rapprochent le plus possible, d'un point de vue économique, de l'objectif inhérent aux dispositions reconnues nulles. Cela s'applique par analogie au comblement d'éventuelles lacunes détectées dans les présentes conditions d'utilisation.